



Dans le prolongement des engagements pris par son Collège en 2011, la Haute Autorité

de Santé met en œuvre de nouveaux outils afin de faciliter l'appropriation de ses différents travaux par les professionnels de santé. Un an après la sortie du guide

«

Annnonce d'un dommage associé aux soins

»,

la Haute Autorité

de Santé déploie ce travail sur le terrain

: elle a ainsi organisé deux journées de formation à destination des professionnels de santé du monde hospitalier.

Une démarche que

la HAS

souhaite

déployer

pour les différents guides

traitant de

la sécurité des soins

1

et décliner pour ses autres travaux, comme les recommandations professionnelles.

Le Collège de la Haute Autorité de Santé (HAS) a annoncé son souhait d'aller

Écrit par HAS

Jeudi, 10 Mai 2012 16:41 -

au-delà de la simple publication de rapports et recommandations en proposant aux professionnels de santé des outils, des formats ou des actions susceptibles de les aider à s'approprier les travaux et donc à les mettre en oeuvre dans leur pratique. La sécurité des soins est l'une des missions pour lesquelles

la HAS

a choisi de travailler pour une meilleure appropriation par les équipes soignantes. Pour l'annonce d'un dommage associé aux soins, qui a fait l'objet d'un guide publié en 2011,

la HAS

a conçu un plan de déploiement visant tous les professionnels de santé qu'ils exercent en ville ou en établissement de santé.

.Afin d'aider les professionnels dans cette démarche difficile,

la HAS

a mis en place des sessions de formation de représentants issus des différentes fédérations hospitalières (FHF, FHP, FEHAP, FNEHAD et UNICANCER) ainsi que des membres de

la FORAP

2

.

L'objectif de ces deux journées

: mobiliser les

relais

de terrain

pour qu'ils

sensibilis

ent

et forme

nt

un

grand nombre

de professionnels sur le sujet.

Une volonté d'accompagnement des professionnels de terrain

Cette journée est organisée autour de deux temps : l'un théorique, consacré à la présentation des préconisations du guide avec des professionnels de santé et des représentants des patients ayant participé à son élaboration. Le second, pratique, est consacré à la mise en application des grands principes du guide avec des ateliers d'une vingtaine de personnes. Pour cela des outils ont été conçus, notamment une vidéo présentant un cas clinique selon deux scénarios : une annonce "manquée" et une annonce "réussie", des supports pédagogiques pour développer des jeux de rôle à partir de cette vidéo, etc.

De plus, des initiatives similaires sont en cours de préparation avec les organismes professionnels, afin de favoriser la diffusion de ce thème aussi bien en formation initiale et continue, pour l'ensemble des professionnels de santé.

Un retour d'expérience organisé avec ses partenaires

A la suite de ces formations, la HAS, avec les fédérations hospitalières et la FORAP

, organisera un retour d'expérience pour poursuivre l'analyse des conditions de mise en oeuvre du guide sur le terrain, faire connaître les bonnes pratiques et, le cas échéant, compléter le guide.

¹ *«Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments»*, *«Mettre en oeuvre la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé*

² *Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques et organisations en santé*

Annonce d'un dommage associé aux soins La HAS organise deux journées de formation

Écrit par HAS

Jeudi, 10 Mai 2012 16:41 -

Consultez les documents en ligne sur www.has-sante.fr